



L'ÉGLISE A SA PLACE DANS LES DÉBATS SUR L'ÉTHIQUE MÉDICALE

Dans une tribune publiée dans Le Monde daté du 6 avril, Marc Peschanski et Cécile Martinat ont violemment pris à partie divers acteurs du débat sur la révision des lois de bioéthique. Les catholiques sont plusieurs fois visés. Ces attaques polémiques contreviennent aux exigences de la rationalité. Elles sont voulues pour défendre une option de recherche qui ne fait pas l'unanimité à l'intérieur même du monde scientifique.

Dans Le Quotidien du médecin du 5 avril, Alain Privat et Monique Adolphe, chercheurs et universitaires internationalement reconnus, rappellent que "la recherche sur les cellules souches embryonnaires n'a, en fait, conduit à aucune thérapeutique efficace jusqu'à présent nulle part dans le monde". Plus encore la modélisation et le criblage de molécules "peut se faire de manière aussi efficace et probante avec des cellules iPS, et ceci sans avoir à détruire un embryon". Pour eux, la vraie question est de permettre à la France de rattraper le retard accumulé en matière de recherches sur les cellules souches du sang de cordon et sur les cellules iPS - cellules souches reprogrammées pour être pluripotentes -, retard dû notamment au choix fait en faveur d'investissements considérables pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires. Rappelons qu'à l'annonce des résultats sur les cellules iPS, Ian Wilmut - le "père" de Dolly - a décidé pour des raisons scientifiques d'abandonner les recherches sur les cellules souches embryonnaires afin de s'orienter vers ce nouveau domaine plus prometteur.

Quant à l'Église catholique, elle est riche d'une longue réflexion en éthique médicale. Elle s'appuie sur l'expérience multiforme de nombreux catholiques engagés dans le soin et la recherche. Ses positions en la matière sont le fruit d'une réflexion mûrie, confrontées aux réalités humaines et aux résultats scientifiques dont elle tient toujours compte. Son avis a été sollicité par les instances publiques dès les premiers débats dits de "bioéthique". C'est ainsi qu'un de ses représentants, nommé par le président de la République, siège au Comité consultatif national d'éthique depuis sa fondation en 1983. Sa participation au débat citoyen sur la révision actuelle de la loi de bioéthique, dans lequel se sont engagés tant les évêques que de nombreux fidèles, a été largement saluée pour son sérieux et son esprit de dialogue. C'est par le dialogue qu'il est possible de chercher ensemble les voies justes de l'avenir et non par des approximations, des accusations sans fondements, et des amalgames erronés. Le fait que l'embryon humain soit un être humain dès la fécondation n'est pas une opinion mais une réalité anthropologique appuyée par les données de la science. La pratique des procréations médicalement assistées, les recherches sur l'embryon humain et les cellules souches embryonnaires soulèvent d'importantes questions éthiques. Sur ces sujets de bioéthique, l'Église catholique y voit un enjeu d'humanité. Il est compréhensible que ses positions suscitent le débat voire l'opposition : on ne peut toutefois l'accuser d'incohérence. Quant à l'avortement, qui nierait que cela pose de graves questions éthiques, psychiques et sociétales ?

Marc Pechanski et Cécile Martinat prétendent que la loi de bioéthique de 1994 a été adoptée "sous la pression de lobbies catholiques conservateurs". Cela tient plus du fantasme que de la réalité. Ils font allusion à un "boycott du Téléthon". Rappelons que des réserves exprimées sur le Téléthon viennent aussi des milieux scientifiques. L'Église catholique quant à elle a souhaité rappeler que la générosité ne légitime pas tout, que le tri embryonnaire, l'utilisation de cellules embryonnaires et la médiatisation de jeunes malades posaient question. Elle a proposé que les dons soient fléchés selon des critères éthiques. Il est regrettable que cela soit impossible car cela aurait respecté les consciences et rendu les dons plus nombreux, ce que souhaitaient les évêques. Cette impossibilité a conduit effectivement certains à exprimer publiquement leur refus de soutenir cette initiative malgré ses bonnes intentions. Parler d'"agression antis scientifique" et de "lobbying antis science" relève du dénigrement. L'Église catholique "encourage évidemment la science", a affirmé Jean-Paul II. Elle considère la science comme "un précieux service pour le bien intégral de la vie et pour la dignité de tout être humain", selon le cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Rappelons que les efforts de décryptage du génome humain ont été salués et encouragés par Jean-Paul II, et que, dès 2006, l'Académie pontificale pour la vie a invité le professeur Yamanaka à présenter ses travaux sur les cellules iPS bien avant que ceux-ci ne soient connus du grand public.

Quant aux accusations de "mensonges", les représentants de la nation et les scientifiques directement et nommément désignés à la vindicte populaire pourront facilement s'en défendre. Elles nous paraissent injustifiables et sans fondement aucun.

Partie prenante à la réflexion collective sur les enjeux de société, l'Église catholique est dans son rôle lorsqu'elle participe au débat éthique et met en garde sur ce qu'elle considère comme des dérives possibles. Elle croit que la raison humaine est capable de responsabilité éthique et de sagesse pour le bien de tous. Ses membres acceptent volontiers la confrontation avec des points de vue différents et prennent souvent l'initiative du débat. Ils n'acceptent pas en revanche d'être traités d'ennemis de la science et de menteurs. A des effets d'annonce calculés en plein débat parlementaire et non dénués de conséquences financières, l'Église catholique choisit le dialogue, qui se refuse à tout obscurantisme, et le débat de fond, qui encourage la science sans dénier la conscience. Car le défi bioéthique est un bel enjeu d'humanité.

*Jérôme Beau, évêque auxiliaire de Paris, directeur du Collège des Bernardins,
et Brice de Malherbe, co-directeur du département d'éthique biomédicale - Le Monde, 8 avril 2011*

TRICOLORE

Direttore Responsabile: Dr. Riccardo Poli - Redazione: v. Stezzano n. 7/a - 24052 Azzano S.P. (BG)

E-mail: tricoloreasscult@tiscali.it

www.tricolore-italia.com